

18 juin 2021 -17:46

Appartient à Conseil des ministres du 18 juin 2021

## Réallocation de la provision interdépartementale pour le financement climatique

Sur proposition de la ministre du Climat Zakia Khattabi et de la ministre de la Coopération au développement Meryame Kitir, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la réallocation de la provision interdépartementale pour le financement climatique.

Plus particulièrement, il s'agit de la réaffectation de 12 millions d'euros de crédits provenant de la provision interdépartementale "Politique nouvelle / financement du climat" du budget 2021 à l'allocation de base "Coopération multilatérale dans le cadre du financement international de la politique climatique".

Ce financement climatique supplémentaire vise à soutenir les pays partenaires belges dans le renforcement transversal de leurs politiques climatiques, couplé à la mise en œuvre d'actions concernant spécifiquement le climat dans les domaines suivants : une gestion durable de la biodiversité et des écosystèmes, incluant les forêts et les sols, une agriculture résiliente et climato-intelligente, une croissance socio-économique urbaine durable.

La secrétaire d'Etat au Budget est autorisée à établir un arrêté de réallocation à cette fin. Pour les années suivantes, le budget sera inclus dans la base.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 5e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 220 20 11  
<https://khattabi.belgium.be>  
[info@Khattabi.fed.be](mailto:info@Khattabi.fed.be)

Mélusine Baronian  
Porte-parole (FR)  
+32 477 55 83 32  
[melusine.baronian@khattabi.fed.be](mailto:melusine.baronian@khattabi.fed.be)

Jelle Boone  
Porte-parole (NL)  
+32 499 14 26 99  
[jelle.boone@khattabi.fed.be](mailto:jelle.boone@khattabi.fed.be)

Meryame Kitir, ministre de la Coopération au développement  
et de la Politique des Grandes villes

Rue de la Loi, 23

1000 Bruxelles

Belgique

<https://kitir.belgium.be>

[info@kitir.fed.be](mailto:info@kitir.fed.be)

Josse Abrahams

Porte-parole

+32 495 54 61 42

[josse.abrahams@diplobel.be](mailto:josse.abrahams@diplobel.be)